

Ecrit par le 22 novembre 2024

Commanderie des Costes-du-Rhône : un demi-siècle au service de l'Appellation



Il y a 50 ans naissait officiellement au château de Rochegude la Commanderie des Costes du Rhône. En 1973, une cinquantaine de vignerons réunis autour de Max Aubert décidèrent alors de reconstituer sous un seul vocable les confréries vigneronnes paroissiales du XIII^e siècle. Bien plus qu'une création, c'était une renaissance pour cette Commanderie désormais présente dans 11 pays.

A cette occasion, [la Commanderie des Costes du Rhône](#) a édité un ouvrage anniversaire intitulé 'Jubilé d'Or : 1973-2023, 50 anniversaire'. Outre son historique, ce petit livre de 46 pages présente également le rôle de la commanderie ainsi que son essor à travers le monde. Aujourd'hui, elle est ainsi désormais présente à l'étranger depuis 40 ans avec une première baronnie fondée à Mussbach dans le Palatinat en Allemagne.

Depuis, 10 autres Baronnies portent les couleurs de l'Appellation à travers le monde : trois au Canada

Ecrit par le 22 novembre 2024

(Montréal, Québec et Drummondville), une en Suisse (Montreux), deux en Belgique (Liège et Gand), deux aux Etats-Unis (New York et Philadelphie), une en Corée-du-Sud (Séoul) et une en Chine (Shanghai). Ces dernières organisent toute l'année des manifestations qui mettent toujours à l'honneur les vins de l'Appellation.

7^e mondial des Baronnie

Pour ses 50 ans la Commanderie a aussi organisé cet été son 7^e Mondial des Baronnie. A cette occasion, elle a accueilli une cinquantaine de commandeurs venus des quatre coins du monde. Le Mondial des Baronnie réunit, tous les 5 ans en moyenne, les Consuls et responsables des Baronnie étrangères et les membres du Bureau de la Commanderie pour des rencontres multiples qui permettent de resserrer les liens entre confrères et d'approfondir la connaissance des terroirs, des vins de l'Appellation, et des hommes qui les élaborent. Il permet de favoriser l'œnotourisme dans la région, en faisant découvrir des lieux où la gastronomie et les vins sont à l'honneur. Il sert aussi de formation continue pour le développement de l'image de la Commanderie à travers le monde afin d'en connaître les règles, les rites et traditions pratiqués depuis sa création. Des documents pédagogiques sont édités à cette occasion.

2 parrains prestigieux pour le jubilé

Durant ces festivités, les membres de la Commanderie et des Baronnie mondiales se sont notamment rendus à Vaison-la-Romaine, à Avignon, à Sainte-Cécile-les-vignes ou bien encore au siège de la Commanderie situé au cœur du Château de Suze la Rousse. C'est d'ailleurs là que s'est déroulée la soirée du jubilé en présence de plusieurs invités d'honneur comme Philippe Guigal, directeur général et œnologue de la Maison de Côte-Rôtie Etienne Guigal fondée par son grand-père en 1946. Marraine de la soirée, la générale de brigade de gendarmerie Frédérique Nourdin, commandant en second de la Garde républicaine depuis 2020 (4^e femme à devenir générale et 1^{re} femme à ce poste) n'a pu finalement être présente.

Lors de cet événement, plusieurs nouveaux Commandeurs et Officiers ont été adoubés alors qu'une douzaine de personnalités d'univers différents ont été aussi intronisés. Ont été ainsi honorés six Chevaliers coréens, un Officier, René Marin et adoubés quatre nouveaux Commandeurs : Mireille Sbrascini, Larry Coia, citoyen américain, Hugo Veyrier, Sylvain Bertolini et Jocelyn Michel.

Puis les 12 chevaliers du 485^e chapitre du Jubilé des 50 ans ont été intronisés. Ce sont Zhou Meifang, directrice de 3D Systems pour la Chine et Jacqueline Ginon, gynécologue puis vigneronne dans le Gard ainsi que Philippe Pellaton, président d'Inter Rhône, François Masson Regnault, œnologue et vigneron, Philippe Guigal, directeur de la maison E.Guigal, Christophe Hézard artisan et professeur, François Daout, ancien président de la Cour Constitutionnelle de Belgique, Hemant Ahlawat, Indien et codirigeant du McKinsey Center de la santé en Europe à Zurich, Denis Guthmuller, président du syndicat général des Côtes-du-Rhône, Frédéric Sarkozy, créateur artistique et Pascal Broussard, restaurateur à Suze-la-Rousse.

L.G.

Chapitre Rugby & Entreprises

Par ailleurs, la Commanderie et l'association P. Events, basée à Pierrelatte, vient de réunir des dirigeants

Écrit par le 22 novembre 2024

d'entreprise drômoises et vauclusiennes à la Table du Moulin à Suze la Rousse, pour une rencontre autour de Thomas Lièvreumont ancien joueur du XV de France (38 sélections, trois tournois des six nations dont deux grand chelem). L'occasion d'échanger sur le thème 'L'engagement individuel au service du collectif'.

Le maire de Bollène s'inquiète de l'impact de la déviation de Suze-la-Rousse



Informé par courrier par le Conseil départemental de la Drôme d'un projet de future déviation de Suze la Rousse, Anthony Zilio, maire de Bollène, s'inquiète des conséquences que pourrait avoir cette infrastructure sur le territoire de la CCRLP (Communauté de communes Rhône Lez

Ecrit par le 22 novembre 2024

Provence).

« A plusieurs reprises, j'ai fait part aussi bien à mes interlocuteurs du Conseil départemental de la Drome, au maire de Suze la Rousse ainsi qu'aux autorités administratives de mon opposition à ce projet, rappelle Anthony Zilio, maire de Bollène et également président de la CCRLP (Communauté de communes Rhône Lez Provence). Cette déviation aurait pour conséquences de déporter significativement les flux routiers sur la commune de Bollène et notamment sur notre entrée de ville située, avenue Emile-Lachaux à proximité du groupe scolaire Duffaux. »

[Ce projet de contournement Sud du village de Suze-la-Rousse](#) a pour objectif de réduire le trafic dans ce village du Sud-Drôme, situé sur l'axe Bollène-Nyons (route départementale 94) et traversé par près de 9 200 véhicules par jour. Cet investissement de l'ordre de 7M€ prévoit notamment d'aménager une déviation d'une longueur de 2,2 km comprenant 3 giratoires.

Accroissement de la pollution aux particules fines

« A l'heure où nous travaillons activement à l'amélioration des mobilités sur notre territoire, ainsi qu'à la sécurisation de nos déplacements et à la préservation de notre environnement, cette information sonne comme un coup de tonnerre, dénonce le maire de Bollène également nouveau conseiller départemental de Vaucluse. En effet, déjà confrontés à un nombre croissant de flux routiers et de poids lourds importants sur notre territoire, une telle décision conduirait à une aggravation (+180 poids lourds/jour) des difficultés de circulation sur l'entrée Est de Bollène avec pour conséquence principale un accroissement de la pollution aux particules fines dans ce secteur de notre commune. Cette artère n'étant pas calibrée actuellement pour accueillir une telle fréquentation, nous assisterions à une asphyxie des quartiers environnants à laquelle s'ajouteraient des nuisances liées au trafic routier, sans parler bien entendu de la dangerosité liée au passage des véhicules au droit des foyers bollénois situés sur la RD94. »

Bollène fait appel à l'avocate Corinne Lepage

En conséquence, la commune vient de décider de faire appel à l'avocate Corinne Lepage, ex ministre de l'Environnement, qui a déjà collaboré avec Bollène par le passé.

« J'ai pris attache auprès de Maitre Corinne Lepage afin qu'elle défende, comme elle l'a fait par le passé dans le dossier du gazoduc Eridan, les intérêts de notre commune et de notre population, confirme Anthony Zilio. On ne peut résoudre ses propres difficultés en les déplaçant de façon unilatérale chez le voisin vauclusien. Les Bollénoises et les Bollénois peuvent compter sur ma détermination à combattre avec force, et tant que cela sera nécessaire ce projet »